

FICHE TECHNIQUE

OROCLENE®

OROCLENE® est un produit ininflammable. Grâce à ses propriétés exceptionnelles, notamment son excellent pouvoir solvant, il est utilisé dans les applications exigeant un produit économique, de qualité, capable de dissoudre de nombreuses matières organiques. Sa grande volatilité est spécialement recommandée pour l'extraction de matières sensibles à la température.

OROCLENE® est une formule hautement stabilisée, spécialement étudiée pour le dégraissage des métaux ainsi que des métaux légers et leurs alliages (aluminium, magnésium, ...). Il évite les risques de corrosion de la machine et des pièces devant être dégraissées.

Ce produit est soumis à certaines restrictions d'usage prévues par des réglementations nationales ou internationales (additifs alimentaires, traitement de l'eau, industrie pharmaceutique, ...). Il est de la pleine et entière responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur final le cas échéant de s'assurer du respect de ces réglementations nationales ou internationales, des décisions de toute autorité compétente, des brevets et autres droits de propriété intellectuelle existants ainsi que des lois et réglementations en vigueur s'appliquant au produit fourni comme à l'usage qu'ils en font. L'acheteur et l'utilisateur final le cas échéant devront déterminer seuls et en dernier lieu l'adéquation de ce produit avec tout but particulier et la manière de l'utiliser.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information concernant des qualités adaptées à des usages spécifiques.

Usine

La Roche sur Foron (France).

Spécification standard

Caractéristiques du produit

Teneur	Unité	Valeur
Pureté (hors stabilisants)	g/kg	≥ 999,5
Coloration	APHA	≤ 15
Aspect		Limpe ; Absence de particules en suspension
Densité à 20°C (D20/4)		≥ 1,283 ≤ 1,289
Acceptance d'acide g/kg (NaOH)	g/kg	≥ 3
Acidité (HCl)	mg/kg	≤ 5
Humidité (H2O)	mg/kg	≤ 300
Matières oxydantes (Cl2)	mg/kg	≤ 1

Caractéristiques de l'emballage

Vrac.

En fûts métalliques de 200 l (260 kg net), disponibles sur palettes (1040 kg net).

Consultez-nous pour tout renseignement concernant les caractéristiques du produit (méthodes d'analyses, ...) et les caractéristiques de l'emballage (description, ...).

Identification

Dichlorométhane	CH ₂ Cl ₂
Poids moléculaire	84,9
Numéro CAS	75-09-2
Numéro ID (Annexe 1)	602-004-00-3
Numéro CE (EINECS)	200-838-9

Caractéristiques physico-chimiques

Caractéristiques	Unité	Valeur
Température d'ébullition (sous 1 bar)	°C	40
Chaleur spécifique (pour le liq. à 20°C)	kJ/kg.K	1,21
Chaleur latente de vaporisation (au point d'ébullition)	kJ/kg	330
Densité de vapeur (air = 1)	-	2,8
Indice kauri-butanol	-	178
Tension de vapeur (à 20°C)	bar abs.	0,47

Stockage

- OROCLENE® doit être stocké conformément aux lois et réglementations en vigueur.
- En vrac dans un réservoir en acier inoxydable ou acier au carbone (jamais dans un réservoir en métal léger - p.ex. aluminium - ou en matière plastique). Un système pour éviter l'entrée d'humidité dans le réservoir est recommandé.
- En fûts dans les récipients d'origine fermés, placés dans une cuvette de rétention, dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri des rayons solaires directs et de l'humidité, et à l'écart des substances réactives et des sources de chaleur ou d'ignition.
- Il est recommandé de gérer OROCLENE® suivant le principe du « first-in first-out ». En ce qui concerne OROCLENE® emballé, la durée recommandée de conservation en stock est de deux ans à partir de la date d'emballage (indiquée sur chaque fût).
- Les résidus contenant de l'OROCLENE® doivent être éliminés conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Consultez-nous pour tout renseignement concernant la manipulation et le stockage du produit.

Sécurité

- OROCLENE® est soumis à la directive 1999/13/CE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV).
- OROCLENE® est nocif. Il est, entre autres, classé cancérigène catégorie 3 - R40 : effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. (Directive 67/548/CEE). Toutes mesures doivent être prises pour éviter le contact avec le produit.
- Il faut éviter tout contact du chlorure de méthylène avec les bases fortes, les agents oxydants et les sels métalliques. Des gaz dangereux peuvent se former en cas de décomposition.

- La manipulation de l'OROCLENE® doit être effectuée en circuit fermé, dans des locaux aérés dotés d'une aspiration au niveau du point d'émission des vapeurs.
 - La manipulation de l'OROCLENE® doit être effectuée par du personnel averti du danger du produit et équipé de protections individuelles adéquates (gants, lunettes, masque, ...).
 - La manipulation de l'OROCLENE® doit être accompagnée de mesures de protections collectives (douches et fontaines oculaires à proximité et clairement signalées).
- Consultez la fiche toxicologique I.N.R.S. n°34.

Transport

Numéro ONU	1593
Classe ADR/ADNR/RID/IMDG	6,1
Groupe d'emballage	III
Etiquette de danger	6,1
Numéro panneaux citernes	60/1593

Les renseignements contenus dans ce document représentent l'état de nos connaissances à la date de celui-ci. Ils sont donnés de bonne foi mais ne constituent pas une garantie, sauf en ce qui concerne les spécifications. Les possibilités d'utilisation de nos produits étant nombreuses et hors de notre contrôle, il appartient à tout utilisateur de nous demander des informations sur les applications projetées, les présents renseignements généraux n'engageant pas notre responsabilité. L'acheteur est seul tenu de contrôler et de respecter sous sa responsabilité les conditions de détention et d'utilisation de nos produits sur son territoire, d'assumer tout devoir d'information auprès de l'utilisateur final, de respecter tous brevets existants ainsi que toute réglementation applicable à nos produits ou à son activité. Nous réservons notre droit d'effectuer à tout moment et sans préavis des ajouts, suppressions ou modifications au présent document.